



Permis B « formule AAC »

La conduite accompagnée est aujourd'hui une formation incontournable pour les jeunes dès l'âge de 15 ans. Elle permet aux jeunes apprentis de prendre confiance en eux et aux parents de partager une expérience unique de 1 à 3 ans avec leurs adolescents.

Pièces à fournir documents originaux

- Votre pièce d'identité.
- Deux photos d'identité numérique (éventuellement avec lunettes) Format normalisé.
- Deux enveloppes timbrées au tarif en vigueur.
- L'attestation de recensement (16 à 18 ans).
- Le certificat individuel de participation à l'appel de présentation à la défense (18 à 25 ans).
- L'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2ème niveau ou l'Attestation de Sécurité Routière.
- La pièce d'identité du responsable légal.
- Deux enveloppes « Lettre suivie » prêt à poster 50g.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou avis d'impôt.
- Une lettre avenante de votre assurance.
- Votre titre de séjour si vous n'avez pas de carte d'identité et la pièce d'identité de l'hébergeur.
- Votre permis de conduire si vous en possédez déjà un.
- Une attestation d'hébergement
- Une adresse mail personnelle